

Rapport d'activités de l'année 2018

Association Urbanisme & démocratie

Assemblée générale du lundi 20 mai 2019

Cette année, le bureau de l'association, élu le 28 mai 2018, était composé de Jean-Paul Armangau, Pascale Borrel, Lydiane Estève, Karine Chevalier, Louise Cormier, Claudie Houdré, Sophie Jalabert, Bruno Martin, Muriel Rochut. D'autres personnes adhérentes ont à l'occasion participé à ses réunions mensuelles.

Maison Grecque

Historique

La Maison grecque est un pavillon d'un étage, abandonné depuis une quinzaine d'années, appartenant à la Mairie et à la copropriété du 9, rue de Plaisance, et donnant sur le jardin partagé des Thermopyles. Depuis longtemps, *Udé!* propose d'aménager ce bâtiment en lien avec le jardin. Depuis 2013, l'association a repris la diffusion d'un document présentant les grandes lignes de sa proposition : au premier étage, du logement social ; au rez-de-chaussée, des locaux associatifs gérés par *Udé!* et des locaux collectifs ; au sous-sol, des locaux de stockage du matériel d'*Udé!* ; l'extension du jardin partagé sur le jardinet actuel du pavillon.

Après l'aboutissement de l'aménagement du jardin des Thermopyles en mai 2014, *Udé!* a élaboré une proposition à l'occasion du budget participatif de septembre 2015 de la Ville de Paris ; cette proposition s'attachait à un aménagement global du bâtiment. Après l'échec de cette démarche (le projet n'a pas recueilli suffisamment de suffrages), un rendez-vous a été demandé avec la maire d'arrondissement au sujet de la Maison grecque. Après cette première réunion du 9 mars 2016, la mairie a affirmé vouloir lancer un projet de réhabilitation de la Maison grecque avant la fin de la mandature (début 2020), mais a suggéré à *Udé!* de représenter le projet au budget participatif 2016, auquel cas des financements spécifiques seraient débloqués pour ce projet. Malheureusement, à quelques dizaines de voix près, le projet porté par *Udé!* n'a pas été retenu en 2016. En l'absence de réaction de la mairie après la rencontre du 9 mars 2016, *Udé!* a rencontré la copropriété du 9, rue de Plaisance le 27 juin 2016. La copropriété (qui n'avait pas été contactée par la mairie) est concernée et doit être incluse dans l'avancement du projet car :

- la mairie est propriétaire des lots du pavillon du 9, rue de Plaisance représentant 450 millièmes des parties communes générales de la copropriété. Les parties communes comprennent le jardin, une cave, les murs porteurs, la toiture, les réseaux et les circulations ;
- l'extension du jardin partagé demanderait d'abattre le mur qui sépare le jardinet de la maison de l'actuel jardin partagé. (Mais l'accès au jardin partagé et aux locaux associatifs ne pourrait que se faire par la rue des Thermopyles, en dehors d'une issue de secours).

Udé! a aussi travaillé de concert avec la Pension de famille pour proposer à la mairie et Paris-Habitat un aménagement de la Maison grecque satisfaisant les besoins réciproques de nos deux associations.

Au cours de l'année écoulée

Après avoir obtenu le financement de l'aménagement des locaux associatif, des caves et du jardinet de la Maison grecque au budget participatif en octobre 2017, nous avons tenté de négocier, avec Paris-Habitat, une baisse du loyer prévu afin de permettre à l'association de continuer à fonctionner sans vendre de prestations. Le montant de loyer prévu est actuellement de plus de 2000 euros/an.

Nous aurons à y revenir, notamment au sein d'un comité de pilotage (réunissant la mairie, Paris-Habitat, la Pension de famille et *Udé!*) que la mairie nous propose de créer depuis juin 2018 mais qui n'a toujours pas vu le jour. Fin 2018, *Udé!* a diffusé un tract dénonçant l'inertie de la mairie, plus d'un an après la validation du projet au budget participatif parisien. La mairie d'arrondissement a très récemment proposé une première réunion de « comité de pilotage » du projet pour le 27 mai 2019 (sans inviter de membres de la copropriété du 9, rue de Plaisance).

Où en est le projet ?

La copropriété du 9 rue de Plaisance, qui dispose en copropriété avec la mairie d'un droit d'accès et de

jouissance du petit jardin terrasse de la maison grecque, a donné son accord sur la proposition financière de rachat de la mairie. Leur position a été transmise par écrit via leur avocat cet hiver. Pour finaliser le rachat par la mairie, cela doit passer par un vote formel en Assemblée générale de copropriété. Si la mairie répond rapidement à la position de la copropriété, cette AG pourrait se tenir avant l'été.

Nous voulons que ce dossier soit clôt avant l'hiver 2019 afin de pouvoir passer à la phase de chantier. La lenteur avec laquelle la mairie avance sur le sujet nous inquiète et nous nous posons la question de la stratégie à adopter afin d'aboutir.

Pendant ce temps, le bureau d'Udé! a réfléchi et mis sur papier des propositions d'aménagement intérieur du local et extérieur du jardin. Plusieurs réunions ont eu lieu (notamment une réunion de travail dans les locaux de l'association Le Moulin le 13 janvier 2019) ainsi qu'une présentation au jardin mi-juillet 2018 et lors d'un « repas des nouveaux et nouvelles » le 12 mai 2019.

Jardin des Thermopyles

Fonctionnement

Il y aura maintenant cinq ans que le jardin a été inauguré (le 29 mai 2014). Pour mémoire, en conformité avec la Charte « Main verte » qui régit les jardins partagés de la Ville de Paris, nous avons l'obligation d'ouvrir le jardin au public au moins deux fois par semaine. Les permanences ont lieu le jeudi après-midi et le dimanche après-midi. Lors de ces moments – mais aussi dès qu'un-e membre de l'association est présent-e dans le jardin –, les jardinier-er-ère-s accueillent les visiteur-se-s au jardin et sont aussi capables de porter les engagements d'Udé! et de présenter les grandes lignes des différents projets. Une liste de diffusion électronique sert à communiquer entre jardinier-ère-s et un planning en ligne permet de s'inscrire aux permanences. Une animation plus dynamique des échanges serait bienvenue mais par manque de temps et de disponibilité de la part de chacun-e, nous fonctionnons à minima sur ce sujet.

Les permanences sont dans l'ensemble suivies, les mois d'hiver sont cependant un peu plus difficiles à assurer à cause de la météo et de la courte durée des journées. Le fonctionnement collectif de ce jardin sans parcelles attribuées se met en place, l'ensemble des jardinier-ère-s est respectueux des plantations existantes et des pratiques de culture. Un carnet de liaison est à la disposition de chacun-e pour écrire ce qu'il-elle a fait et ce qui peut être fait par la suite. Les "modestes" récoltes de la partie potagère sont partagées entre les présent-e-s et ou offertes aux visiteur-r-se-s. Certaines cultures permettent tout particulièrement aux enfants de passage de cueillir et goûter directement (tomates cerises, fraises, framboises, roquette...).

Plusieurs rencontres informelles ont été tenues pour discuter actions à entreprendre, se répartir l'arrosage, échanger sur nos pratiques de jardinage, planifier les plantations et semis.

Une réunion des jardinier-e-s s'est tenue mi-novembre au jardin pour préparer l'hiver et envisager le printemps.

Il est rappelé régulièrement que les plantes « sauvages » qui s'installent seules ne sont pas des mauvaises herbes et qu'elles sont à considérer au titre de la biodiversité du jardin et qu'un sol couvert vaut mieux qu'un sol à nu.

La vie au jardin

On constate toujours lors des permanences l'intérêt des passants, leur surprise de découvrir ce lieu tellement inattendu dans un quartier parisien, totalement éloigné des clichés que beaucoup de touristes ont sur la vie parisienne : c'est la campagne à Paris ! Pour parfaire ce tableau bucolique, on peut rajouter la présence de Félix, le chat de la Maison des Thermopyles, qui ne manque jamais de faire une apparition pour se faire admirer, et des 2 lapins de la copropriété mitoyenne – ainsi que les fresques murales du jardin et de la rue.

En plus de l'ouverture, lors des permanences et des activités de jardinage, le jardin a accueilli des réunions, des fêtes et des événements. Lors des fortes chaleurs estivales, des habitants viennent respirer et pique-niquer au jardin en soirée. Comme tous les ans maintenant et durant les mois d'été, le jardin accueille l'Amap du Moulin des Lapins tous les mardis pour les distributions de légumes en plein-air. Les mardis soirs estivaux deviennent ainsi souvent des soirées pique-nique au jardin (rappelons que l'accès public au jardin reste libre, conformément à la Charte Main verte).

Chantiers

Bien que les chantiers aient toujours eu du succès, cette année, par défaut de forces organisatrices et aussi surtout par une moindre urgence que les années précédentes, a été une année blanche. Ce qui ne veut pas dire que le jardin n'a pas été soigné, entretenu, arrosé, bichonné car le collectif a bien fonctionné.

On notera tout de même le soutien au chantier collectif animé par Chifoumi pour l'aménagement du jardinet de la pension de famille voisine les 8 et 9 juin 2018 avec création d'un muret pour plate-bande en façade et d'une vasque avec récupération d'eau.

Cela a été l'occasion pour nous de récupérer des pierres qui serviront à consolider le muret de pierres sèches le long des grilles côté jardin d'agrément.

Installation de nouveaux bacs à compost

La mairie de Paris a fait livrer à tous les jardins partagés assurant du compostage des bacs en bois et empêchant l'intrusion de rats. Le chantier de montage a eu lieu le 20 janvier 2019 avec dégustation de galette des rois. Cela a été l'occasion de déplacer le site du compost. Son nouvel emplacement (dans la partie nord-est du jardin) a été décidé en se projetant dans le futur aménagement de la maison grecque. Ces composteurs fermés sont alimentés depuis mars 2019.

Réfection des toilettes sèches

Don d'un ancien adhérent menuisier, les toilettes sèches sont installées dans le jardin depuis sa création (et même avant puisqu'elles fonctionnaient déjà à l'époque du « jardin éphémère » en 2010). Elles ont bien vieilli : le toit aurait besoin d'être refait, il pleut à l'intérieur. Le bureau y est favorable mais l'élan n'a pas encore été donné. À suivre...

Projets au jardin

Les patient-e-s et encadrant-e-s de l'hôpital de jour de Sainte Anne sont fidèles et ont, cette année encore, renouvelé leur adhésion. Il-elle-s sont en moyenne 4-5 chaque jeudi à venir semer, planter et récolter avec grand plaisir. Il-elle-s participent également à l'entretien collectif du jardin : balayage des feuilles, soins divers au compost...

Pour la 3^e année nous avons participé au projet « Graines de Quatorziens » animé par l'association Florimont : il s'agit pour nous de planter des graines de céréales d'hiver et de printemps, de les récolter et de les fournir à Florimont qui les utilisera pour organiser la suite du cycle du pain : au cours d'une fête en septembre ont lieu la production de la farine et la cuisson du pain par des boulangers dans un four mobile. Le jardin continue de recevoir des sollicitations permanentes d'étudiants sur le jardin partagé dans le cadre de mémoire, d'enquête, de travail de groupe etc. Nous avons accueilli certain-e-s de ces étudiants ou leur avons répondu mais il est impossible pour l'association de répondre à toutes les demandes. L'ensemble des universités parisiennes semblent avoir donné comme sujet de travail les jardins partagés, l'agriculture urbaine, le végétal dans la ville !

Le four à pain

À la rentrée de septembre, une adhérente, Sabine, a proposé d'apporter un four à bois mobile au jardin et, à l'occasion d'une réunion de bureau, elle a présenté l'idée d'installer un four communautaire accessible aux habitants du quartier. L'idée était favorablement accueillie mais pour une installation temporaire. Car un autre emplacement *a priori* disponible et juste en face du jardin, à côté du terrain de pétanque, nous semble plus pertinent et sécurisé. Sabine a contacté la mairie à ce sujet et la maire d'arrondissement a réservé un accueil favorable au projet. D'ici l'été, le four sera déplacé sur ce terrain.

À l'issue du « Banquet des pains », événement festif annuel qu'organise l'association Florimont, l'occasion s'offrait d'emprunter le four mobile qu'utilise cette association pour pouvoir démarrer le projet et évaluer les envies des participant-e-s du jardin. Quelques adhérent-e-s se sont mobilisé-e-s pour le transport du four et une convention de prêt a été signée entre les deux associations Urbanisme & démocratie et Florimont. Depuis, plusieurs rendez-vous très conviviaux ont eu lieu : apprendre l'allumage du feu (en consommant du bois d'élagage stocké au jardin et des cagettes récupéré sur les marchés), cuisson de pain marocain avec un repas tajine le lendemain, cuisson de pain participatif (bazaar de Noël), ramassage de bois en ville (récupération de souches de sapins de Noël en janvier), cuisson de pizza et flammenkuche (plusieurs rendez-vous au printemps dont un pour le moment avec des familles de migrants).

Le bilan de ces expériences est très positif car le four a permis de se rassembler et de partager un moment chaleureux en toute simplicité. Autant il s'avère que la maîtrise technique de ce type de four rend difficile la fabrication régulière de pain, autant la formule pizza/flanmenkuche rencontre un franc succès et mérite d'être poursuivie tout le long de l'année.

Afin de garantir l'accès spontané à tous ceux et celles qui ont envie, Sabine proposera plusieurs ateliers « allumage du feu » au courant du printemps. Ces ateliers permettront de mettre sur papier un règlement intérieur pour la gestion de l'utilisation du four.

Visite de la Cellule Main Verte de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Anne Daubert (DEVE) a visité le jardin le 11 octobre 2018. Elle s'est montrée très satisfaite de sa visite, de notre jardin, de son fonctionnement collectif.

Elle a pu rencontrer des jardinières présentes ce jour-là à la permanence ainsi que des patient-e-s de l'Hôpital Sainte Anne (voir plus haut), et un animateur qui inclut souvent le jardin des Thermopyles dans ses visites guidées du quartier. Une stagiaire missionnée par la mairie de Paris sur les jardins partagés avait auparavant fait un travail de récolte d'informations auprès de notre jardin. Il s'agissait de dresser un bilan du fonctionnement du jardin depuis son ouverture.

Pour améliorer la lisibilité du Jardin, elle suggère de faire porter nos efforts sur l'étiquetage des plantations.

Réfection de la rue des Thermopyles

La rue a connu un hiver et un printemps de chantier. Ces travaux, menés sans concertation avec les habitant-e-s, ont abouti à la réfection de la rue (qui était depuis de très nombreuses années très dégradée, en particulier dans sa partie est – suite aux passages de camions et d'engins de chantier dans les années 2000 et à la construction de la pension de famille en 2011-2012). Reste à voir si l'écoulement des eaux de pluie a été bien anticipé.

Se pose aussi la question de l'état de la rue dans la perspective de passage d'engins de chantier quand les travaux de la Maison grecque débiteront (cela ne pourra se faire que par la rue des Thermopyles).

Fêtes

En 2018, Udé! a organisé ses quatre fêtes annuelles dans le jardin des Thermopyles : Crêpes-party (dimanche 18 mars), fête des Thermopyles (vendredi 29 et samedi 30 juin), fête d'automne avec son cinéma en plein air (samedi 22 et dimanche 23 septembre), Petit bazaar de Noël (dimanche 9 décembre).

Ces fêtes sont l'occasion de diverses programmations musicales (La Banda Joe, Tispoures, Andando, Le Cœur des Thermopyles, la chorale Pop up, etc.), de repas partagés, d'apéros vin fromage, d'échanges sur les plantes et les graines du jardin, d'ateliers et des jeux pour petits et grands, d'une chasse aux trésors, de projections de courts métrages pour enfants et des longs métrages ou des documentaires pour leurs parents (*La liste d'attente* en juin et de courts métrages sur la lutte contre la « radiale » Vercingétorix ainsi que *Roya, fin octobre* en septembre), etc.

La météo a été relativement clémente cette année – ce qui nous a permis d'éviter l'installation fastidieuse des bâches de protection.

La fête d'Halloween pour les enfants n'a pas été organisée cette année pour cause de mauvais temps.

Une nouvelle Crêpes-party a eu lieu le dimanche 24 mars 2019.

Chorale « le Cœur des Thermopyles »

En 2013, à l'occasion des festivités pour ses vingt ans d'existence, Urbanisme & démocratie a monté une chorale de quartier. Depuis septembre de cette même année, la chorale bénéficie d'une résidence d'artistes au centre d'animation Marc Sangnier via une convention annuelle signée avec l'association gestionnaire CASDAL.

La chorale rassemble les habitants de l'arrondissement ou d'ailleurs, adhérents ou pas, dans un moment convivial pour les faire chanter sur la vie du quartier et sur l'actualité associative ou nationale en détournant les paroles de chansons connues et en les interprétant.

Par exemple, la chanson « La Maison grecque », dossier très important pour l'association, est une adaptation de la chanson de Maxime le Forestier *San Francisco*. L'association parle aussi de problématiques plus larges que l'arrondissement mais ayant un impact direct sur le quotidien des

Quatorziens. Par exemple, la chanson “Tout va très bien Madame la Banquise” sur une adaptation de la chanson “Tout va très bien Madame la Marquise” de Paul Misraki parle du réchauffement climatique et de ses effets.

En 2018, le Cœur des Thermopyles a continué ses ateliers de création et de répétition au centre d’animation Marc Sangnier avec un élément nouveau : la réalisation d’un clip vidéo. La chorale a pendant le dernier trimestre 2018 a rencontré l’association *Éclats de rire* de Dixlesic/ Lauréline Kuntz certains mardis soir pour préparer la réalisation du clip “Tout va très bien Madame la Banquise”. Le tournage a eu lieu le 16 avril 2019.

La chorale a aussi participé à la rentrée 2018 à la reprise d’une chanson de lutte contre le projet de « radiale Vercingétorix » des années 1970 (écrite par Chantal Grimm et Gérard Brunschwing), à l’occasion du montage d’un film d’archives de cette époque.

La chorale se produit en général lors des fêtes de quartier.

Fidèle à ses principes de volontariat, gratuité, dynamisme et force créative, la chorale, depuis six ans, a un répertoire de plus d’une cinquantaine de chansons.

103-105, rue Raymond-Losserand (salle Marius Magnin)

Depuis quelques années, le Collectif Pour le 105 regroupant des associations d’éducation populaire, citoyennes (dont Urbanisme & démocratie, des compagnies artistiques et le conseil de quartier Pernety), travaille pour redonner vie à l’ancienne salle Marius Magnin située au 105, rue Raymond Losserand et 49, rue de Gergovie afin d’y associer les pratiques culturelles (conférences, projections cinéma, expositions, salle de spectacle) et les pratiques citoyennes locales et de répondre au manque de salle pouvant accueillir plus de 100 personnes dans l’arrondissement. Au cours du premier trimestre 2018, le projet avait été validé comme éligible pour candidater au Budget Participatif Parisien (BPP) de 2018 pour un montant de 1,2 millions d’euros.

Au mois de juin, la mairie du 14^e a souhaité rencontrer les membres du collectif pour lui annoncer que la mairie d’arrondissement a décidé d’inscrire à son budget 2019 la somme de 570.000 € pour une remise aux normes (électricité, ventilation, système d’incendie et isolation phonique). Autre information : la Ville de Paris (via la Direction des Affaires Culturelles) a reçu la gestion de la salle, le quotidien étant assuré par la nouvelle direction du Théâtre 14 remplaçant le directeur Emmanuel Dechartre (en retraite à la fin de la saison 2018/2019). Au cours de la discussion, trois hypothèses ont été posées :

- Le retrait du projet au BPP,
- Le maintien du projet au BPP pour un montant moindre,
- Le maintien du projet avec le montant initial.

Le choix du collectif a été de retirer le projet au BPP mais en posant plusieurs demandes en direction de la mairie. Tout d’abord que les conditions permettant un accueil en mode *Établissement recevant du public* de plus de 100 personnes figurent dans le cahier des charges destiné à l’aménagement de la salle. Ensuite le collectif a demandé une représentation, d’au moins deux personnes, au conseil d’administration de l’association gestionnaire du Théâtre 14 pour garantir un travail en coopération. Et enfin que dans le cahier des charges de la personne recrutée pour la direction figure clairement l’expression « *l’utilisation de la salle 105 se fera en relations étroites avec les acteurs du 14^e* », ce que la mairie lors de la réunion avait acté.

En septembre 2018, à la lecture de l’appel à candidatures pour l’emploi à la direction générale du Théâtre 14, il apparaît : « À moyen terme : la gestion par le Théâtre d’une deuxième salle, située dans l’arrondissement et dédiée à des activités de répétition (dans la mesure où cette salle ne pourra pas, a priori, recevoir de public), est à l’étude ».

Cela ne correspond en rien aux demandes du collectif ni aux engagements pris lors de la réunion du collectif avec les élus du 14^e. Un courrier du collectif aux nouveaux directeurs du Théâtre 14 a été envoyé le 22 février 2019.

Communication

Urbanisme & démocratie emploie différents moyens de communication pour informer ses adhérent-e-s et

les habitant-e-s du quartier de ses activités et engagements. Des collages et des tracts, et bien sûr une mise à jour plus ou moins régulière de notre site internet (<http://u.d.free.fr/>), ont lieu, dans les deux semaines qui précèdent un événement ou une fête, ou lors d'une mobilisation.

Du point de vue de la communication électronique, *Udé!* utilise toujours deux listes électroniques d'information différentes : « udeinfos » rassemble les sympathisant-e-s et intéressé-e-s par les activités de l'association et « udeade » regroupe les adhérent-e-s de l'année en cours.

Deux listes de discussion existent pour l'animation de l'association et l'élaboration de ses activités : « udebureau » sert à communiquer entre les membres du bureau, ainsi que celles et ceux qui souhaitent participer très activement aux projets d'*Udé!*, et « udejardin » est utilisée entre les membres du groupe du jardin partagé.

Enfin, Urbanisme & démocratie s'est dotée depuis novembre 2015 d'une page sur le réseau social « facebook ». Aucune dépense ne peut être réalisée pour « booster » la page sur le réseau. Cette page permet aujourd'hui de créer des « événements » pour les fêtes d'*Udé!* mais aussi de relayer des informations envoyées par messagerie électronique, qu'elles émanent d'*Udé!* ou d'associations/actions qu'*Udé!* soutient ou dont elle se sent proche. Il est important pour *Udé!* de bien contrôler démocratiquement les publications faites sur cette page.

Soutien à la vie associative locale

Le matériel d'Urbanisme & démocratie (conséquent et qui occupe plusieurs caves du quartier) sert principalement à l'organisation des fêtes de quartier. Mais *Udé!* prête régulièrement une partie de ce matériel (comme les barnums) à diverses organisations du quartier et de l'arrondissement : amicales de locataires, bailleurs sociaux, associations, collectifs, centres d'animation, etc.

Atelier Giacometti

Une habitante de la rue H. Maindron a sollicité Urbanisme & démocratie en octobre 2017 concernant l'avenir de l'atelier Giacometti. En effet, le propriétaire – Didier Casella, ancien adhérent d'*Udé!* – est décédé en juillet de la même année et dès lors de nombreuses personnes se sont intéressées à cet atelier, vraisemblablement des promoteurs immobiliers, puisqu'elles sont venues prendre des métrages et faire des photos. L'emplacement serait idéal pour la construction d'un immeuble de luxe, extrêmement bien placé (près d'un groupe scolaire, en face du jardin Chanoine Viollet, près des transports en commun...).

Après plusieurs sollicitations, *Udé!* et les personnes habitant en face de l'atelier Giacometti ont rencontré, fin mars 2018, la mairie du 14^e (la maire Carine Petit, l'élue à la culture Mélody Tonelli et Claire Granié, chargée de mission auprès de la maire).

Nous avons donc appris que l'atelier Giacometti était protégé dans le cadre du PLU au titre du patrimoine, notamment par la volumétrie existante à conserver. Si un promoteur veut acheter, il n'y aura pas de retour sur investissement car il devra construire à la même hauteur. Cependant, un particulier pourrait vouloir l'acquérir pour y habiter. C'est pourquoi, la mairie a mis une alerte pour l'atelier Giacometti dans son logiciel d'urbanisme et dès que quelqu'un veut l'acheter, elle sera au courant. Par ailleurs, la maire a rencontré les directrices de l'institut Giacometti installé rue V. Schoelcher. Il est possible que lorsque l'atelier sera en vente, l'institut puisse se porter acquéreur grâce à leur mécène, un banquier suisse.